



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 18 mai 2017, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Attribution du marché pour la construction d'une station essence et d'un centre de lavage,
- Classe de neige : Solde de la participation financière des parents à la classe de neige
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 11 mai 2017

Le Maire